Image not found or type unknown

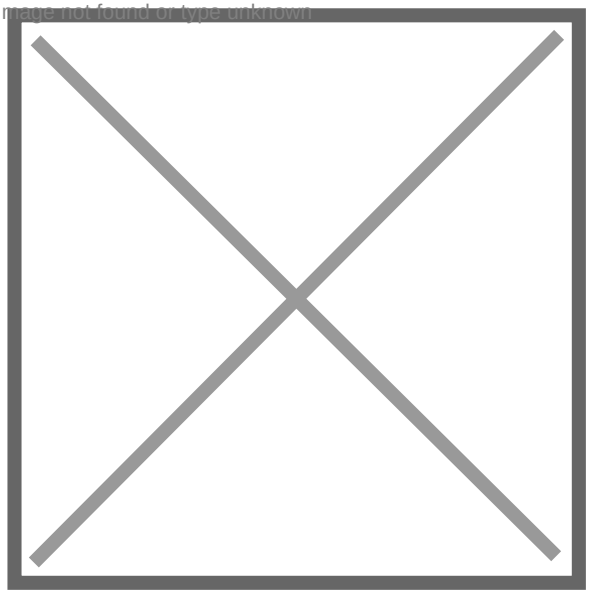

# Vandalisme propriété privée

Par **Dom chou**, le **28/04/2012** à **14:23**

bonjour:victime de vandalisme autour d un étang grillagé et fermé par une porte cadenassée je me suis équipé d un appareil photo sophistiqué qui m a permis d avoir quelques clichés intéressants ou je vois une connaissance arracher un panneau propriété privée et essayer de sortir la porte de ses gonds La portée de l appareil étant limitée je n ai pas de photos de la totalité des dégradationsA votre avis es ce que je peux porter plainte et que risque ce vandale; merci de me répondre

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés